

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF

Exercice du 01/10/2022 au 29/09/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire TRENSELECTION PEA EVOLUTIF a pour objectif de surperformer son indice composite de référence (50% CAC 40 DR + 50% €STR capitalisé) sur la durée de placement recommandée.

Les indices sont retenus en cours de clôture, exprimés en euro, dividendes nets réinvestis pour le CAC 40 DR et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR capitalisé. La composition de l'OPCVM peut s'écarter de manière importante de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds met en oeuvre une politique de gestion discrétionnaire d'allocation géographique et sectorielle, via une sélection des titres fondée sur une analyse financière approfondie et des critères quantitatifs et qualitatifs des sociétés sélectionnées. L'exposition en actions du fonds est fonction d'indicateurs techniques variés et nombreux.

La stratégie d'investissement consiste à :

1. Déterminer l'orientation générale des marchés d'actions par analyse chartiste, de façon à réduire ou augmenter en tout ou partie l'exposition globale, par l'utilisation de produits dérivés simples, lorsque les configurations techniques sont analysées par la société de gestion comme baissières ou haussières.
2. Construire un portefeuille pouvant être investi en actions par le biais (i) d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix et de performances d'entreprises et (ii) d'une analyse technique et graphique de l'évolution des cours et des volumes de transactions, pouvant amener le gérant à augmenter ou réduire la pondération en fonction de la tendance haussière ou baissière des valeurs concernées.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 100% sur les marchés d'actions des pays de l'Union Européenne, de capitalisation boursière supérieure à 500 M€, de tous les secteurs, avec une exposition cible comprise entre 40% et 80%, dont de 0% à 20% aux marchés des actions de petite capitalisation boursière inférieure à 500 M€.
- De 0% à 100% en instruments de taux essentiellement des pays de l'Union Européenne, souverains, du secteur public et privé, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, dont de 0% à 10% en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition quand la note est passée sous le minimum autorisé selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou devenus non notés.

La fourchette de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et 5.

- De 0% à 10% sur les marchés des obligations convertibles.
- De 0% à 10% aux valeurs cotées hors de l'Union Européenne (y compris pays émergents) .
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM

Le compartiment peut être investi (i) en actions, (ii) en titres de créance et instruments du marché monétaire, (iii) et jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque d'action ou au risque de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

PREAMBULE

TrendSelection PEA Evolutif est investi entre 0 et 100% principalement sur les valeurs constituant l'indice CAC 40, en fonction de leur tendance haussière ou baissière. Ce fonds s'adresse donc aux investisseurs qui recherchent une gestion flexible de leur portefeuille d'actions.

ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE 2022/2023

BILAN

2022 restera une année de référence avec, d'une part, la fin de l'allégresse post-Covid et une année 2021 traduisant la fin des frustrations qui a laissé place à une flambée de l'inflation devenue tenace. De surcroît, cette dernière a marqué le début de resserrement massif des politiques monétaires après un mauvais diagnostic sur la mesure du danger. Et d'autre part, pour couronner le tout, une guerre proche de nos frontières. Les marchés actions ont donc logiquement accusé le coup pour la plupart avec des baisses à deux chiffres. Le Nasdaq enregistre l'une des pires performances de l'année avec une chute de 33,6%. Toujours à Wall Street, l'indice S&P 500 chute de 19,9%. L'indice Russell Small Cap 2000 abandonne 21,5%. Comparativement cette année, les marchés européens et japonais ont mieux résisté en finissant entre -5% et -13%, tandis que la Chine se situe à mi-chemin à -15%. A Londres, l'indice FTSE 100 gagne 0,9% grâce à la forte composante de valeurs pétrolières et minières. Enfin, les Argentins, déjà sacrés au football, ainsi que les Turcs remportent la palme avec des indices, typés matières premières, à +142% et +185% respectivement en devises locales. La lanterne rouge revient à Moscou avec -44% pour les raisons que l'on sait.

Sur les marchés des taux, la baisse a été historique avec des pertes moyennes de -15% pour les emprunts d'Etat après quatre tours de vis successifs de 75 pb pour la Fed, poursuivant néanmoins son plus rapide resserrement monétaire (375 pb en six mois) depuis les années 80. Ainsi les échéances 1 – 3 ans baissent de -5.19%, tandis que le 3 – 5 ans chute -10.04%, le 5 – 7 ans de -14.09%, le 7 – 10 ans : -19.24% et enfin le 10 – 15 ans de -24.64%. Les taux 10 ans américain et allemand ont donc bondi de 237 points de base et de 275 pb, à 3,88% et 2,57% respectivement. Du côté de la France, l'OAT 10 ans clôture l'année sur un plus haut à 3.11% contre 0.2% en début d'année. Sur le Credit ce n'est guère mieux avec un indice Bloomberg EUR IG Corporate en repli de -16.3%.

Coté devises, le dollar a joué pleinement son rôle de valeur refuge en 2022 et a gagné 8% face à un panier de devises et ce malgré une baisse de 7% au cours du dernier trimestre 2022.

2023, jusqu'à la fin septembre se traduit par une inflation toujours collante avec en outre le cours du baril de pétrole qui est repassé au-dessus de 95 dollars et le risque faible mais non nul de voir les taux directeurs remonter une dernière fois d'ici la fin de l'année. Cela se traduit par une hausse brutale des taux souverains et de la prime de terme avec une repentification logique de la courbe des taux dans un scénario de ralentissement économique mais d'une récession qui serait écartée. Concernant cette repentification, celle-ci trouve son explication par :

1) Les discours vigoureux des banquiers centraux fermant la porte aux sceptiques à des assouplissements de leur politique monétaire à brève échéance.

2) Les besoins de financement des pays (Etats-Unis en tête), qui reviennent sur le dessus de la table.

Par ailleurs, l'Agence Française du Trésor a fait part de son programme d'émission 2024 et la conséquence d'un marché primaire toujours plus important qu'il faudra absorber sans l'aide de la BCE. Le coût de la dette pour 2023 a été de 2,95% contre 1,43% en 2022 et de seulement 1,16% pour la période 2009-2021.... A relativiser avec un niveau de 4,15% sur la période 1998-2008 pour une vie moyenne de 8,5 ans.

Au titre de son exercice allant du 30/09/2022 au 30/09/2023 le FCP TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF enregistre une hausse de 4.81% pour une hausse de 14.65% pour son indice de référence.

1 - EVOLUTION DE L'ACTIF

Le nombre de parts au 30 Septembre 2023 est de 168 538.600 contre 144 460.159 parts un an plus tôt.

L'actif net total du fonds s'établit désormais à 22 065 188,92 € contre 18 045 767 € d'actif net un an plus tôt.

2 - EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Valeur de la part au 30 Septembre 2023 : 130.92 euros

Valeur de la part au 30 Septembre 2022 : 124.91 euros

3 - EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Octobre : L'indice CAC 40 a bondi de 8,75% en octobre ! Idem Outre-Atlantique avec un S&P 500 qui s'est adjugé 8%. Si l'on regarde un peu plus près, on constate que ce fort mouvement de hausse n'est pas homogène pour l'ensemble des valeurs composant les indices. En effet, les valeurs technologiques continuent de pâtir de la hausse des taux avec un Nasdaq dont le biais « tech » est très présent et qui ne s'octroie que 3,9% tandis que le Dow Jones s'adjuge 13,95%, son gain mensuel le plus élevé depuis janvier 1976... Tiens nous revoilà une fois de plus avant les années Pré-Volcker.

Concernant PEA Evolutif, après un mois de septembre en légère difficulté avec un repli marqué de -4,4%, le mois d'octobre a été plus fructueux. Le fonds s'octroie 5% de hausse pour un indice de référence qui affiche +4,41%. La bonne résistance du fonds vient surtout de notre surpondération actions puisque nous avons évoqué le mois précédent avoir porté l'exposition action du fonds à 71,6% contre 48,14% début septembre au regard de signes de capitulation en ligne avec nos indicateurs techniques justifiant notre biais contrariant. La force du rebond nous presse à ramener notre exposition actions à la neutralité dans les prochains jours à l'approche de la moyenne mobile 200 jours.

Parmi les arbitrages effectués, nous pouvons noter deux renforcements. Le premier concerne Totalenergies (1ère position du fonds) qui affiche un bilan solide, un rendement du dividende pérenne supérieur à 5% compte tenu d'un coût de production du pétrole proche de 5\$ par baril pour un point mort cash organique sous les 25\$ par baril, ce qui n'est pas le cas de ses concurrents. Ne pas négliger une hausse de la part de ses revenus verts en pétrochimie, Bio raffinage ou Hydrogène. Le second porte sur le titre Participatif Renault SA dont les caractéristiques permettent d'afficher un rendement minimum de 4,57% et dont nous pouvons espérer un rendement de 6,6% même avec des hypothèses conservatrices d'une baisse de 20% du CA. A noter également que nous avons déjà soldé nos actions Porsche pour laquelle nous avons participé à l'introduction le mois dernier avec une performance de 27% sur un seul mois. Nous pensons pouvoir nous repositionner à bon compte dans les mois suivants.

Novembre : L'indice Stoxx 600 affiche une progression de 6,75% sur le mois de novembre, sa deuxième performance mensuelle positive d'affilée, ce qui n'était plus arrivé depuis août 2021. De son côté, le CAC 40 a repris 7,53% en novembre après 8,75% en octobre, ce qui ramène à 5,8% son repli depuis le début de l'année.

Après avoir relevé son principal taux directeur de 75 points de base quatre fois d'affilée pour atteindre une fourchette de 3,75% à 4%, les marchés anticipent une inflexion de la FED avec une hausse de 50 points de base en décembre, la prochaine réunion monétaire étant prévue le 14 décembre un jour après les chiffres de l'inflation. Ces anticipations s'expliquent par un ralentissement de l'économie américaine et des premiers signes de retournement de l'inflation.

Concernant PEA Evolutif, après un mois d'octobre en hausse de 5% et un excellent début d'année, le fonds progresse encore de 1,63% mais marque le pas par rapport à son indice de référence en hausse de 3,85%. Cette sous-performance relative s'explique par 3 raisons essentielles :

- L'allègement progressif de notre pondération action qui a été ramenée de 65% fin octobre à 43% en novembre sur fonds d'indicateurs techniques (notamment le retracement de 20% des principaux indices européens depuis début octobre) ;
- La controverse sur Téléperformance ;
- La sous-performance des titres Thales, Oeneo et Amadeus.

A noter toutefois, l'offre publique d'achat simplifiée de la famille Despature sur le titre SOMFY que nous détenons, avec une prime de 20% pour racheter les minoritaires.

Avec une performance 2022 de -5% à un mois de la clôture annuel, PEA Evolutif dans la catégorie des fonds PEA devrait une nouvelle fois finir dans le haut des classements.

Décembre : Les principaux indices européens affichent des baisses de l'ordre de 4% (Euro Stoxx 50 - 4,32% ; CAC40 -3,93%) sur le mois de décembre, mettant fin à l'euphorie des 2 mois précédents. Sur l'ensemble de l'année, entre la forte hausse de l'inflation, les politiques monétaires restrictives et la guerre en Ukraine, les marchés actions ont accusé pour la plupart des baisses à deux chiffres. En Europe, l'indice Stoxx 600 cède 13,3% et l'Euro Stoxx 50 11,7%. A Paris, l'indice CAC 40 fait mieux, en relatif, que le Dax 40 avec une baisse de 9,5% contre -12,8% pour l'indice allemand.

Concernant PEA Evolutif, après un mois d'octobre en hausse de 5% puis 1,65% en novembre, le fonds limite la casse en décembre avec un repli de seulement -1,2% contre -2% pour son indice de référence.

Au cours du dernier mois de l'année, on peut relever la bonne résilience de notre biais structurel sur le segment des petites et moyennes capitalisations avec les bonnes performances mensuelles d'Esker, Rubis, SPIE, Biomerieux ou encore Oeneo.

Avec une performance 2022 de -6,14%, PEA Evolutif dans la catégorie des fonds PEA finit une nouvelle fois dans le haut des classements.

Pour entamer la nouvelle année, nous avons ramené notre exposition actions sur son point de neutralité (49,6%) en attendant des convictions plus fortes sur nos indicateurs techniques.

Janvier : L'année 2023 a démarré en fanfare, remisant toutes les inquiétudes de la fin d'année dernière, sur la perception par les investisseurs d'une inflation mieux maîtrisée en occident et de politiques monétaires en conséquence moins agressives. La réouverture de l'économie chinoise et la stabilisation du front en Ukraine ont également offert un soulagement sur des perspectives de récession moins sévères, voire de légère croissance... Enfin, les rachats de positions shorts de nombreux acteurs ont alimenté et accéléré la hausse.

Les marchés américains Nasdaq et S&P 500 ont performé de plus de 10% (meilleur mois de janvier depuis 2001) et 6% respectivement, les valeurs croissance, sensibles aux taux, retrouvant les faveurs du marché ce mois-ci. Les marchés européens et asiatiques affichent des hausses entre 4% et 12%.

Concernant PEA Evolutif, avec une hausse de 3,93% sur le seul mois de janvier, le fonds a compensé plus de la moitié de la baisse réalisée en 2022 et ce, avec une exposition action proche de son point pivot de 50%.

Au cours du premier mois de l'année, on peut relever la cession de notre titre Somfy qui faisait l'objet d'une offre publique de rachat des actionnaires minoritaires émanant de la famille Despature, son principal actionnaire depuis 1984, au prix de 143 euros par action. Par ailleurs, nous avons allégé quelques actions BNP PARIBAS pour préférer nous positionner sur des futurs Eurostoxx Bank.

Du côté des achats, 2 nouveaux entrants. BIC SA et K+S AG. Concernant le leader mondial du briquet et malgré des marchés matures, BIC dispose de nombreux leviers pour alimenter sa croissance par de l'innovation (Inkbox et Briquet) et des gains de part de marché et ainsi préserver ses marges et maintenir une forte génération de FCF. Le groupe dispose d'un bilan sain avec un gearing négatif lui permettant des investissements. Pour 2023, le management est confiant dans sa capacité à atteindre une croissance organique de +5%.

Concernant K+S dont nous connaissons tous le sel Cérébos, le groupe est surtout connu du monde agricole en assurant la production de potasse et de manganèse indispensables pour fertiliser les terres. Or, l'offre de potasse est très concentrée puisque la Russie, la Biélorussie et le Canada représentaient 70% du marché mondial en 2021. Or, suites aux sanctions contre la Russie, les grands marchés internationaux sont privés de près de 18% de la production mondiale.

Février : Les frimas du mois de février ont gelé les gains d'un mois de janvier tonitruant.

Les marchés en général se sont accordé une pause dans un contexte de remontée des taux 10 ans américains de 42 bps à 3,92%, en rapport avec une inflation sous-jacente plus visqueuse qu'attendue, stationnaire à 5,4%, laissant craindre une politique durablement restrictive de la part de la Réserve Fédérale américaine.

Par ailleurs, après l'euphorie du début d'année alimentée par les espoirs d'une réouverture rapide de l'économie chinoise longtemps malmenée par la politique zéro-Covid, Hong Kong a reflué brutalement

sur le mois de 7%, effaçant les gains de janvier, en attendant les mesures de relance prochainement annoncées. Les valeurs technologiques chinoises ont entretenu le mouvement malgré un environnement politique et réglementaire plus apaisé, des signes d'optimisme à l'aune des récentes publications et des valorisations attractives.

En Europe, de loin la zone la plus performante, plus cyclique et peu valorisée, une fois écartées les inquiétudes des risques énergétiques de l'hiver, les gains additionnels sont de +2%. Les Etats-Unis s'inscrivent en baisse à -2,6% et -1,1% respectivement pour le S&P 500 et le Nasdaq, en lien avec une saison des résultats mitigée.

Concernant les opérations structurantes de ce mois, 2 nouveaux entrants que sont Nexans et BIC. Le 1er est le 2ème acteur mondial dans le secteur des câbles avec une forte présence internationale et qui a fait état de bons chiffres et d'une guidance rassurante dans un contexte macroéconomique qui reste incertain. Nexans s'attend à atteindre en 2023 un Ebitda entre 570 et 630 millions d'euros et une génération de trésorerie normalisée entre 150 et 250 millions d'euros. Même chose pour BIC SA dont nous avons fait le point avec le Management post-publication et dont la valorisation (PE 11X), pour rendement du dividende de 4% dans un contexte de gains de part de marchés et une structure bilancielle saine nous a conforté dans notre choix d'investissement."

Mars : Le mois de mars a connu une forte remontée de la volatilité sur les marchés financiers sur fonds de faillites bancaires aux Etats-Unis, rachat en urgence de Crédit Suisse par sa rivale UBS et action concertée des Etats, des régulateurs et des banques centrales pour aider l'accès aux liquidités et éviter le risque de contagion bancaire. Dans un tel contexte, les investisseurs se sont délestés des valeurs bancaires, des assureurs et des valeurs immobilières pour se replier sur les secteurs dont la visibilité reste forte (Santé) ou ceux qui bénéficient encore d'un « pricing power » (Luxe) dans un environnement où il devient difficile de remonter les prix en cette période d'inflation collante et de remontée des taux.

Dans un tel contexte de dispersions sectorielles extrêmes, PEA Evolutif a pâti de ses biais sectoriels (Long Banques et Short Luxe) et accuse -3,02% sur le seul mois de mars, bien que nous ayons coupé notre surexposition actions très rapidement pour la ramener à 42,4% le 17 mars et notamment via les valeurs bancaires. Dans un contexte de « fly-to-quality », le segment des petites et moyennes capitalisations qui représente 30% du fonds a également été un élément accentuant la contre-performance du fonds ce mois-ci.

Sur la partie taux, les emprunts d'états 10 ans qui flirtaient avec de nouveaux plus hauts à 3,20% en début de mois, ont reflué sur les épisodes bancaires et touché 2,66% avant de finir le mois à 2,79%. Du côté des spreads High Yield, ceux-ci ont évolué entre 387 et 517 pour terminer étale à 439. Le spread Investment Grade a varié entre 80 et 105 pour finir à 85. Tous segments confondus, les volumes d'émissions de primaire euro du 1er trimestre 2023 ont tout de même atteint un nouveau record de 515 MM€, preuve qu'il est encore temps de se refinancer à bon compte.

Avril : Les publications des chiffres d'affaires trimestriels sont venues confirmer les tendances que nous avons observées l'an dernier, à savoir une forte composante prix, souvent à deux chiffres. En revanche, les volumes s'inscrivent généralement en baisse, sauf pour les entreprises au pricing power vraiment manifeste comme le luxe (croissance en volume chez Louis Vuitton ou chez HERMES) et sur toutes les zones du globe. Le marché français s'est une fois de plus distingué par une forte performance (+2,88% pour le CAC 40 DR), soutenu par une variété de titres assez large comme le luxe (LVMH +6,6%, HERMES +6%), les financières (BNP PARIBAS +6%) ou des secteurs plus défensifs à haut rendement comme les telecom (ORANGE +8%, ENGIE +9%, ou VINCI +9%). En revanche, le segment des semi-

conducteurs a subi les conséquences des plans de révision en baisse des producteurs de téléphones (STMICROELECTRONICS -21%, SOITEC -9%). C'est d'ailleurs STM qui pénalise fortement le fonds ce mois-ci avec une pondération de 1,75% et le fort recul du titre. Malgré des ventes qui ont été meilleures que prévu au premier trimestre, c'est le tassement de la marge attendu au S2 qui a fait réagir le titre sur fonds d'effet de restockage et de revirement de stratégie des Chinois qui veulent davantage internaliser la production. A moins de 10 fois les résultats et fort d'un gearing négatif, nous restons confiants à moyen terme sur un repricing du titre. Enfin, nous avons réduit notre exposition bancaire au début du mois d'avril en coupant totalement notre ligne en Société Générale et avons profité de la faiblesse de Teleperformance à la suite de l'annonce de l'acquisition d'un de ses concurrents pour la faire entrer dans le portefeuille.

L'exposition actions est restée stable à 51% et le fonds finit le mois à +0,98%. La sous-performance de STMicroelectronics a notamment été compensée par nos expositions en Vinci AG, BNP Paribas et TotalEnergies SE.

Mai : Le marché des actions s'est inscrit en baisse de -5,24% pour l'indice CAC 40 ce mois-ci. Les inquiétudes concernant le plafond de la dette américaine conjuguées aux perspectives moins fortes que prévues sur la rapidité de la réouverture chinoise notamment en raison d'un nouveau variant Covid ont conduit les investisseurs à prendre des profits sur les titres les plus performants depuis le début de l'année notamment le luxe (LVMH : -6,5%, HERMES : -3,3%, l'OREAL : -7,8%). Parallèlement, le nouvel eldorado de l'IA générative vulgarisé par MICROSOFT depuis novembre à travers ChatGPT d'OpenAI, puis son adoption prospective par un nombre grandissant d'acteurs variés, apparait aux yeux des investisseurs aussi disruptif que la dernière révolution internet, susceptible potentiellement de transformer des pans entiers de l'économie (ressources, recherche, process, connaissances...). Une rotation d'actifs vers les sociétés technologiques les plus susceptibles de profiter de ce mouvement s'est alors enclenchée avec des hausses sur SCHNEIDER : +4%, STMICROELECTRONICS : +5,3% ou DASSAULT SYSTEMES : +12%), alors que TELEPERFORMANCE, perçue par le marché comme pouvant être disruptée, perdait 22%. Le secteur bancaire a publié de bons résultats conduisant à une appréciation de 5% pour le CREDIT AGRICOLE ou SOCIETE GENERALE. Parmi les baisses, on peut retenir VIVENDI que nous avons soldé en février et qui perd -17% après la décision de BOLLORE de vendre des titres pour ne pas à avoir à déclencher une OPA.

Dans ce contexte et malgré les bonnes performances des STM, Dassault Systèmes et Amadeus ou encore Schneider, le fonds a pâti de son exposition à Téléperformance, Bureau Veritas ou encore L'Oréal qui ont pesé sur la performance mensuelle avec un mois de mai en baisse de -2,48%.

L'exposition action est restée stable et sur son point de neutralité à 49,9%.

Juin : En juin, le marché des actions s'est inscrit en hausse de 4,25% pour l'indice CAC 40, effaçant déjà pratiquement l'unique baisse mensuelle (mai) de cette année. Malgré les vents contraires et pas des moindres à l'image du ralentissement de l'économie chinoise alors qu'elle participe à hauteur de 20% au PIB mondial, les marchés continuent d'être portés par cette lame de fonds qu'offre l'Intelligence Artificielle générative et les promesses sur les gains de productivité qui se dessinent dans de nombreux secteurs de l'économie. Et si l'IA était le frein à la dynamique de l'emploi qui pèse sur les prévisions de hausse des salaires (+4,5% sur les 3 prochaines années d'après la BCE) et les effets de second tour induits... ?

Dans ce contexte et malgré les bonnes performances de mai pour Stellantis, Nexans, Universal Music ou SPIE et surtout STM, le fonds n'a progressé que de 0,91% pour un indice de référence en hausse de 2,59%. La déconvenue provient encore une fois de notre biais sur les petites et moyennes

capitalisations qui n'ont pas participé à la hausse généralisée à l'image de ADP, Rubis, Smurfit Kappa ou encore BIC SA, Oeneo et ESKER et dont les cas d'investissement ne sont pas remis en cause.

L'exposition actions a été légèrement remontée par le rachat partiel de notre couverture et éviter le fort biais qui pénalise le fonds sur les six derniers mois avec notamment notre exposition sur les petites & moyennes capitalisations qui représente 25% de l'actif net du portefeuille. Ainsi, la forte progression du cash a été placée sur des emprunts d'Etat français de maturités 5 et 11 mois.

Juillet : Les publications de résultats au T2, l'effervescence autour de l'intelligence artificielle, la déception sur la reprise en Chine, une désinflation amorcée et une récession qui se fait attendre ont une fois de plus animé les marchés financiers mondiaux ce mois-ci.

Dans ce contexte le fonds progresse de 1,22% sur le mois et bat son indice de référence qui est en hausse de 0,91%. Pour sa part l'indice CAC 40 Dividendes Nets s'octroie +1,38% clôturant ainsi sur un nouveau plus haut historique, la saison des résultats supérieurs au consensus dans l'ensemble ayant permis aux indices de confirmer le mouvement de hausse des derniers mois.

Sur notre portefeuille, à noter la bonne performance de Stellantis pour le 2ème mois consécutif, mais aussi le rebond de Smurfit Kappa qui vient d'inaugurer une nouvelle usine de production au Maroc. On peut également souligner la bonne performance d'Universal Music qui a pris près de 9% sur sa publication au-dessus des attentes et des perspectives pour le S2 prometteuses avec notamment la hausse du prix de base de Spotify qui devrait avoir un impact favorable. Les déconvenues viennent essentiellement de notre biais sur les petites et moyennes capitalisations et notamment sur Téléperformance, ADP et Amadeus.

L'exposition actions a été remontée à 58,7% contre 56,9% par l'ajout d'Elis SA, leader européen, spécialisé dans le domaine du nettoyage et de l'hygiène mais aussi des vêtements de travail, d'équipements d'hygiène et de bien-être. La croissance organique du chiffre d'affaires annuel 2023 est attendue entre +11% et +13%, tirée par :

- Un effet prix d'au moins +9%, notamment constitué de l'effet report des ajustements de prix négociés tout au long de l'année 2022 et des ajustements supplémentaires mis en place depuis le 1er janvier 2023 ;
- Un effet de base favorable en Hôtellerie-Restauration au 1er semestre.

On peut souligner une valorisation très modérée avec un PER de 9,5 fois et une marge d'EBITDA normative de l'ordre de 34%, ainsi qu'une décote de 15% par rapport à sa valorisation historique, encore plus marquée par rapport à ses pairs.

Août : Le mois d'août a envoyé des signaux perturbants aux investisseurs à travers les inquiétudes croissantes relatives au secteur immobilier chinois à l'image des difficultés du promoteur résidentiel Country Garden, les tensions sur les taux longs américains et la crainte d'une politique maintenue restrictive plus longue en rapport avec la résilience de son économie malgré les nombreuses et fortes hausses de taux censées la refroidir, et enfin la persistance d'une inflation salariale, agroalimentaire et des services.

Du côté des secteurs, l'énergie affiche la meilleure performance en Europe (TOTAL ENERGIE : +5%), soutenue par la progression du baril (le baril de Brent s'octroyant +1,4% après +14% en juillet). L'OPEP a annoncé avoir réduit sa production (-836 k barils/jour en juillet). A l'opposé, les secteurs les plus cycliques ou fortement exposés à la Chine ont sous-performé à l'image du secteur luxe (-4% pour LVMH et HERMES).

Dans ce contexte, le fonds recule de -0,93% pour un indice de référence en retrait de -1,23% et un CAC 40 dividendes nets en baisse de -2,42%. Le fonds a bénéficié de son exposition au pétrole à travers TOTAL ENERGIES mais aussi de quelques petites et moyennes capitalisations qui ont enregistré de belles performances comme BIC, ESKER ou SMURFIT KAPPA.

L'exposition action a été légèrement remontée à 60,7% contre 58,7% par 2 renforcements :

- ELIS que nous avons initié le mois précédent. Pour rappel Elis est le leader européen, spécialisé dans le domaine du nettoyage et de l'hygiène mais aussi des vêtements de travail, d'équipements d'hygiène et de bien-être et qui bénéficie d'une valorisation très modérée avec un PER de 9,5 fois et une marge d'EBITDA normative de l'ordre de 34% et une décote de 15% par rapport à sa valorisation historique et encore plus marquée par rapport à ses pairs.

- SANOFI qui présente une figure de style graphique très intéressante avec sortie haussière d'un losange suivi d'une tête-épaule inversée dont nous anticipons une accélération haussière à court terme.

Septembre : Une inflation toujours collante avec, entre autres, le cours du baril de pétrole qui est repassé au-dessus de 95 dollars et le risque faible mais non nul de voir les taux directeurs remonter une dernière fois d'ici la fin de l'année. Cela se traduit avec un mois de septembre marqué par une hausse brutale des taux souverains et de la prime de terme avec une repentification logique de la courbe des taux dans un scénario de ralentissement économique mais d'une récession qui serait écartée. Concernant cette repentification, celle-ci trouve son explication par :

1) Les discours vigoureux des banquiers centraux fermant la porte aux sceptiques à des assouplissements de leur politique monétaire à brève échéance.

2) Les besoins de financement des pays (Etats-Unis en tête), qui reviennent sur le dessus de la table.

L'Agence française du trésor a par ailleurs annoncé son programme d'émission nette pour 2024 avec un montant de 285 Mds d'euros à relativiser avec les 190 Mds pré-Covid... Dettes qu'il faudra absorber sans l'aide des Banques Centrales. Pour rappel, les dettes française et américaine sont passées de moins de 70% du PIB à plus de 110% en 15 ans.

Après une perte de 2,4 % en août, le CAC 40 parisien a encore lâché 2,5 % en septembre, ce qui en fait le pire mois depuis 1 an glissant. Même chose de l'autre côté de l'Atlantique avec un MSCI World qui perd 5%, tout comme l'indice S&P 500.

Dans le sillage de ses remontées de taux, le mois de septembre s'est affiché exactement dans la suite du mois d'août pour le marché actions, à savoir une bonne performance du secteur énergie lié au niveau élevé du baril et une contreperformance des valeurs de croissance alors que la croissance dans la zone euro montre des signes de faiblesse.

Dans cet environnement particulièrement difficile, PEA Evolutif a perdu -1,756% contre -1,21% pour son indice de référence. En plus de notre couverture qui a joué son rôle, le fonds a profité de son exposition en TotalEnergies, Stellantis Universal, Sanofi et BIC. A contrario, notre exposition sur LVMH, Bayer, Esker ou Pernod Ricard a pénalisé davantage le fonds.

PERSPECTIVES

Entre les principales banques centrales qui augmentent les taux d'intérêt de manière agressive pour juguler une inflation encore loin de l'objectif des 2% dans les principales zones du monde, les multiples risques d'effet de second tour (hausse des salaires, plein emploi, fin des aides budgétaires, réouverture en Chine, etc..) et des perspectives liées à la récession en 2023 et surtout 2024, les inquiétudes concernant les perspectives économiques mondiales, nous entraînent dans une nouvelle année faite d'incertitudes.

Pour autant, les dernières publications d'entreprises ont montré de surprenantes résiliences. Par ailleurs, l'épargne des ménages encore substantielle et les soutiens budgétaires des Etats seront-ils suffisants pour inverser cette tendance ?

Le risque de dégradation des notations de certains Pays membres de la zone euro n'est pas exclue à l'image de la France par Fitch le 28 avril dernier (AAA à AA-) et la perspective négative de S&P qui pourra réviser sa copie d'ici la fin de l'année avec une dette en trajectoire ascendante depuis plusieurs années et en accélération depuis les crises des subprimes et du COVID et qui atteint en 2023 112,5 % du PIB. Fitch qui avait également baissé la note des USA de AAA en AA+ en août dernier (douze ans après la perte du premier AAA chez Standard & Poor's).

Rappelons que les dettes française et américaine sont passées de moins de 70 % du PIB à plus de 110 % en 15 ans et qu'il va falloir absorber ces abondances d'émissions sans l'aide des Banques Centrales.

Historiquement, l'inversion de la courbe n'a jamais duré et la pente est toujours revenue à sa physionomie naturelle, où les taux longs sont supérieurs aux taux courts, les investisseurs réclamant une prime de terme pour détenir des titres à long terme.

Aussi, nous continuons de penser que les taux longs vont s'ajuster à la hausse pour tenir compte d'une inflation que l'on pense persistante. En effet, nous ne sommes pas convaincus que l'inflation retourne rapidement vers les 2% comme le martèlent les banquiers centraux qui doivent impérativement répondre à leur impératif. Nous considérons qu'il existe trois facteurs structurellement inflationnistes que sont :

- Le vieillissement démographique et les conséquences que cela va impliquer sur l'évolution du marché du travail et les pressions salariales, notamment avec une situation de plein emploi qui peut entraîner des hausses de salaire.
- La transition écologique qui va indubitablement coûter plus chère aux entreprises et
- La remise en cause de la mondialisation, qui va mener à des coûts de production plus élevés.

Par ailleurs, il faut ajouter que cette inflation persistante aura laissé des traces sur l'épargne des ménages. C'est probablement la fin d'un cycle où l'excès d'épargne avait des conséquences directes sur la baisse des taux.

La réduction du bilan de la Fed (quantitative tightening) risque également de tendre les rendements. L'impact d'une baisse de 1.000 milliards du bilan est estimé à 35 pb sur le taux 10 ans.

Les marchés actions sont en dents de scie depuis mars, avec une inflexion baissière depuis mi-août. On peut dire malgré tout qu'ils se sont montrés résilients face aux taux réels particulièrement élevés aux USA (points hauts depuis 2009 pour celui à 10 ans), du ralentissement en Europe et des difficultés en Chine.

La fin du « TINA » est un soutien en moins aux marchés actions par rapport aux années passées, comme le retrait des liquidités des banques centrales.

La rechute des taux réels fin S1 24 permettra de compenser une éventuelle faiblesse de la dynamique des Bpa en Europe (de +7% attendus en 2024, -3% en 6 mois), et un potentiel de rerating significatif.

En conclusion, comme à son habitude, la qualité des sociétés va rester un thème dominant pour TrendSelection PEA Evolutif :

- Rendement du dividende et croissance du dividende
- Des bilans solides (faible ratio d'endettement)
- Des sociétés à faibles coûts fixes, coûts variables élevés,
- Des valeurs positionnées dans des secteurs à fortes barrières à l'entrée et faible élasticité à la demande
- Des sociétés leader dans leur métier avec une couverture pays diversifiée
- Des sociétés avec un management de type entrepreneurial

Enfin, dans cet environnement instable, notre approche « stock et bond-picking » couplée à notre méthode de gestion tendancielle active devrait être profitable pour nos porteurs de parts afin de surperformer nos indicateurs de références.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Politique ESG / ISR

Focalisée depuis sa fondation sur une perspective long terme d'investissement et sur une très bonne connaissance des sociétés, Financière Arbevel a formalisé en 2019 une politique ISR portant sur plusieurs aspects : une politique d'exclusion et une politique de vote.

Financière Arbevel est signataire des PRI.

La politique d'exclusion recouvre des considérations éthiques, des exclusions sectorielles limitées aux sociétés productrices d'électricité à base de charbon et au secteur du tabac et des exclusions géographiques basées sur la liste GAFI et ETNC. Les titres concernés par les deux premiers critères sont ceux figurant sur la liste du fonds souverain norvégien, publique et mise à jour régulièrement. Ces interdictions d'investissement sont programmées en *pre-trade*.

La politique de vote est consultable sur le site internet de Financière Arbevel et permet de justifier les principes sous-jacents aux votes aux assemblées générales. La société de gestion vote sur toute société dont elle détient, au travers des fonds qu'elle gère, au moins 0.25% du capital, puisque l'impact serait négligeable en-deçà de ce seuil.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit *Sustainable Finance Disclosure* (SFDR), l'ensemble des informations sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible dans l'annexe dédiée au sein du prospectus.

Informations réglementaires liées aux exigences de finance durable : (Règlement dit « Taxonomie » UE n° 2020/852)

Classification SFDR : 8

Objectif environnemental : Aucun

Disclaimer : Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Conformément au règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit *Sustainable Finance Disclosure* (SFDR), l'ensemble des informations périodiques sur la prise en compte des caractéristiques environnementales et sociales est disponible à la section dédiée du présent rapport annuel.

Informations diverses

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous sont accessibles sur notre site internet <http://www.arbevel.com>

- Politique de vote et d'engagement ;
- Rapport sur l'exercice des droits de vote ;
- Rapport d'engagement ;
- Politique de sélection des intermédiaires financiers ;
- Politique de gestion des conflits d'intérêts ;
- Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ;
- Charte d'investissement responsable ;
- Code de transparence des fonds labellisés ISR ;
- Politique de prise en compte des incidences négatives et du risque de durabilité ;
- Politique d'exclusion.

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___ % <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___ %	<input type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___ % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Dans le cadre de sa gestion, TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Les caractéristiques environnementales et sociales de chaque émetteur constituant l'univers d'investissement de TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF sont évaluées par l'Equipe de gestion, en s'appuyant sur la base de données fournie par MSCI, afin de déterminer une note extra-financière pour cet univers. L'univers d'investissement étant composé d'environ 215 actions françaises dont la capitalisation est supérieure à 300 millions d'euros. Selon la même méthodologie, une note extra-financière est également attribuée au fonds TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF. L'Equipe de gestion s'engage à s'assurer en permanence que la note extra-financière du fonds soit à tout moment supérieure à celle de son univers d'investissement.

- Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

Pour déterminer la note extra-financière de TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF et de son univers, les indicateurs suivants sont utilisés : (i) changements climatiques, (ii) ressources naturelles, (iii) pollution et déchets, (iv) défis environnementaux, (v) ressources humaines, (vi) responsabilité du produit, (vii) rôle des parties prenantes et (viii) défis sociaux.

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF s'engage à surperformer la note extra-financière de son univers d'investissement.

- Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ?

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF ne réalisera pas d'investissements durables.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réalisés ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

N/A

- Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

- Oui
 Non



Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ?

La stratégie d'investissement de TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF repose sur une sélection rigoureuse d'actions des pays de l'Union Européenne, de grande capitalisation de tous les secteurs après une analyse fondamentale des émetteurs.

Quels sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF s'assure de maintenir une note extra financière supérieure à celle de son univers d'investissement.

La stratégie d'investissement du fonds est également contrainte par (i) des exclusions normatives, sectorielles et géographiques détaillées dans la politique d'exclusion (lien) et (ii) la gestion des controverses susceptibles d'exclure temporairement ou définitivement un émetteur des valeurs éligibles en portefeuilles (lien).

- Dans quel proportion minimale le produit financier s'engage-t-il à réduire son périmètre d'investissements avant l'application de cette stratégie d'investissement ?

L'approche retenue par TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF n'est pas assortie d'un taux minimal d'engagement visant à réduire systématiquement l'univers d'investissement du portefeuille.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Les pratiques de bonne gouvernance concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

- Quelle est la politique mise en œuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires dans lesquelles le produit financier investit ?

Les pratiques de bonne gouvernance des émetteurs constituant l'univers d'investissement de TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF sont intégrées à l'analyse extra-financière des émetteurs. L'évaluation de la performance extra-financière des émetteurs en matière de gouvernance s'appuie notamment sur les indicateurs suivants : (i) la gouvernance d'entreprise, (ii) l'éthique d'entreprise, (iii) la politique de transparence fiscale.

Par ailleurs, lors de l'établissement de la note extra-financière des émetteurs, lesdits indicateurs de gouvernance sont surpondérés à 50% de la note globale eu égard à l'importance accordée à la qualité des structures de direction des émetteurs.



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

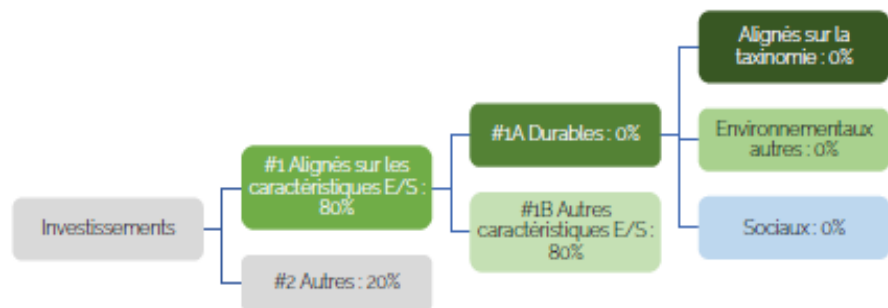
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans le cadre de sa gestion, TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF s'engage à disposer en permanence d'une note extra-financière supérieure à celle de son univers d'investissement. Le portefeuille sera par ailleurs investi dans des émetteurs disposant d'une note extra-financière à hauteur de 80% minimum de son actif net.

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF ne réalisera pas d'investissements durables bien qu'il promeuve des caractéristiques environnementales et sociales.

- Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

L'utilisation de produits dérivés dans le cadre de la gestion de TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF ne participe pas à la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales.



Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A

- Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

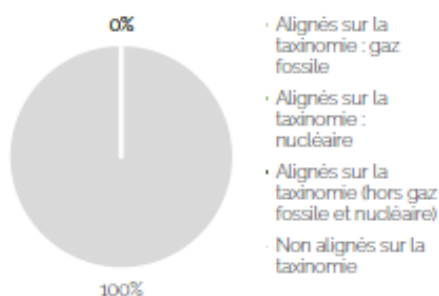
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants faibles teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

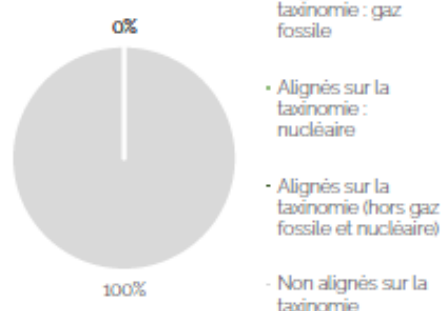
- Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

- Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- Quelle est la proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

N/A



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social ?

N/A

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quels sont les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle est leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont :

- les liquidités qui sont détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion ;
- les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'une notation ESG ;
- les OPC monétaires ;
- les instruments dérivés.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables aux investissements précités.



Un indice spécifique a-t-il été désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF n'utilise pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et /ou sociales qu'il promeut.

- Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

N/A

- Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?

N/A

- En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?

N/A

- Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet de la société de gestion www.arbevel.com ([Lien](#)).

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/09/2023

TRENDSELECTION PEA EVOLUTIF

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les gérants de Financière ARBEVEL définissent tous les semestres une liste d'intermédiaires autorisés sélectionnés selon une procédure de notation intégrant 3 critères :

- la qualité de l'exécution : capacité à trouver rapidement une contrepartie, conformité aux instructions données,
- la qualité du traitement administratif : envoi des confirmations en temps et en heure, bon dénouement de l'opération,
- la qualité du service de vente (organisation d'évènements, flux d'informations).

Sauf exception, tous les intermédiaires auxquels Financière ARBEVEL a recours ont un taux de courtage identique.

Les notes sont attribuées par les gérants en fonction de leur expertise particulière. A l'issue de la réunion semestrielle, une décision de référencement et de répartition est prise pour le semestre suivant.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La société de gestion a établi une politique de rémunération des collaborateurs conformément aux dispositions réglementaires. Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion www.arbevel.com.

Au cours de l'exercice 2022, l'effectif en équivalent temps plein était de 42,14 personnes. Le total des rémunérations versées s'est élevé à 5,6M€ dont la part fixe était de 88% et la part variable de 12%. En vertu du principe de proportionnalité, Financière Arbevel ne communique pas la répartition des rémunérations de façon plus détaillée.

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	21 981 167,50	16 515 463,50
Actions et valeurs assimilées	19 060 756,52	14 833 638,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 060 756,52	14 833 638,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 640 444,98	206 500,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 640 444,98	206 500,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 224 716,00	1 343 650,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 224 716,00	1 343 650,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	55 250,00	131 675,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	55 250,00	131 675,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	17 940,63	23 111,38
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	17 940,63	23 111,38
Comptes financiers	151 408,48	1 667 143,99
Liquidités	151 408,48	1 667 143,99
Total de l'actif	22 150 516,61	18 205 718,87

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	23 460 993,38	16 424 385,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 711 305,55	1 490 986,49
Résultat de l'exercice (a, b)	315 501,09	130 395,96
Total des capitaux propres	22 065 188,92	18 045 767,86
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	55 250,00	131 675,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	55 250,00	131 675,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	55 250,00	131 675,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	30 077,69	28 276,01
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 077,69	28 276,01
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	22 150 516,61	18 205 718,87

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/09/2023	30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FESXZ3F00002 STX50E-EUX 1223	5 465 200,00	0,00
FESXZ2F00002 STX50E-EUX 1222	0,00	1 989 000,00
Total Indices	5 465 200,00	1 989 000,00
Total Contrats futures	5 465 200,00	1 989 000,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	5 465 200,00	1 989 000,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	5 465 200,00	1 989 000,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	659 521,78	468 066,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	26 465,60	12 810,35
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	685 987,38	480 876,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,14	6 722,72
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,14	6 722,72
Résultat sur opérations financières (I - II)	685 987,24	474 154,23
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	369 366,61	333 203,86
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	316 620,63	140 950,37
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 119,54	-10 554,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	315 501,09	130 395,96

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010602623	1,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010602623	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010602623 C

10 % TTC par an au-delà d'une performance positive et supérieure à celle de l'indice composite (50% CAC 40 DR + 50% €STR capitalisé)

Les commissions de surperformance sont calculées sur la durée de l'exercice comptable, selon les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice composite (50% CAC 40 DR + 50% €STR capitalisé), exprimés en euros coupons et dividendes réinvestis, sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que les actions A (ci-après l'« Actif de référence »).
- En cas de sous-performance de l'OPC par rapport à l'Actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.
- En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci sera perçue à la clôture de l'exercice.

La commission de surperformance est prélevée selon les conditions suivantes :

- À compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à cinq ans.
- Une commission de surperformance ne pourra être payée que si des résultats positifs ont été enregistrés au cours de la période de référence. Toute sous-performance au cours de la période de référence de cinq ans (y compris l'exercice au cours duquel les provisions sont calculées) devrait être rattrapée avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Autrement dit, une commission de surperformance ne sera prélevée à la fin de l'exercice, qu'à la condition que la surperformance excède toutes les sous-performances au cours des cinq années précédentes.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<ul style="list-style-type: none"> - Actions étrangères et zone Euro - Obligations convertibles -Bons de souscriptions : 0.42% TTC maximum ((1) dont 0.06%TTC max pour le dépositaire) - Futures Monep ou Eurex : 9.5€ TTC maximum par contrat ((1) dont 1€ pour le dépositaire) - Options : 2.05% TTC maximum de la prime ((1) dont 0.15% pour le dépositaire) avec un minimum de 10€ TTC - Futures US : 4\$ TTC maximum par lot - OPC ((1) 100% dépositaire) : <ul style="list-style-type: none"> - France : Forfait 20€ TTC - Etrangers : Forfait 40€ TTC - Off Shore : 150€ TTC - Certificats cotés – Obligations – Titres de créances négociables ((1) 100% dépositaire) : <ul style="list-style-type: none"> - France : Forfait 20€ TTC - Etrangers : Forfait 40€ TTC <p>Prélèvement sur chaque transaction</p>		(1)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Frais de recherche :

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au Fonds, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	18 045 767,86	18 668 845,43
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 286 732,71	2 624 284,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 062 556,42	-2 122 191,46
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	416 086,73	491 714,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-402 246,84	-152 166,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	276 900,00	1 319 425,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 838 775,00	-79 850,00
Frais de transaction	-104 817,55	-66 663,17
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 207 901,80	-2 795 506,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 526 833,37	318 931,57
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	318 931,57	3 114 437,82
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-76 425,00	16 925,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	55 250,00	131 675,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	131 675,00	114 750,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	316 620,63	140 950,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	22 065 188,92	18 045 767,86

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 223 244,98	5,54
Titres participatifs	417 200,00	1,89
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	1 640 444,98	7,43
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	5 465 200,00	24,77
TOTAL Opérations de couverture	5 465 200,00	24,77
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 223 244,98	5,54	417 200,00	1,89	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	151 408,48	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	624 059,01	2,83	599 185,97	2,72	0,00	0,00	0,00	0,00	417 200,00	1,89
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	151 408,48	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/09/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 109 076,00
	FR0010466128	PL.ALTERNA PLUS 3D	483 000,00
	FR0013180288	PLUV.RENTOBLIG I3D	439 880,00
	FR001400CCK0	PLUV.GL.BL.EQ.I 3D	186 196,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			1 109 076,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	315 501,09	130 395,96
Total	315 501,09	130 395,96

	29/09/2023	30/09/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	315 501,09	130 395,96
Total	315 501,09	130 395,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 711 305,55	1 490 986,49
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 711 305,55	1 490 986,49

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/09/2023	30/09/2022
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 711 305,55	1 490 986,49
Total	-1 711 305,55	1 490 986,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/09/2019	C1 PART CAPI C	22 098 233,92	184 070,467	120,05	0,00	0,00	0,00	-3,67
30/09/2020	C1 PART CAPI C	17 653 603,16	154 635,992	114,16	0,00	0,00	0,00	4,44
30/09/2021	C1 PART CAPI C	18 668 845,43	141 006,363	132,39	0,00	0,00	0,00	0,75
30/09/2022	C1 PART CAPI C	18 045 767,86	144 460,159	124,91	0,00	0,00	0,00	11,22
29/09/2023	C1 PART CAPI C	22 065 188,92	168 538,60	130,92	0,00	0,00	0,00	-8,28

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	39 483,11400	5 286 732,71
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-15 404,67300	-2 062 556,42
Solde net des Souscriptions/Rachats	24 078,44100	3 224 176,29
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	168 538,60000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/09/2023
FR0010602623 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	369 366,61
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
Créances	Coupons et dividendes	17 940,63
Total des créances		17 940,63
Dettes	Frais de gestion	30 077,69
Total des dettes		30 077,69
Total dettes et créances		-12 137,06

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	21 925 917,50	99,37
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	19 060 756,52	86,39
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 640 444,98	7,43
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 224 716,00	5,55
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	17 940,63	0,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-30 077,69	-0,14
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	151 408,48	0,69
DISPONIBILITES	151 408,48	0,69
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	22 065 188,92	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						19 060 756,52	86,39
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						19 060 756,52	86,39
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						19 060 756,52	86,39
TOTAL ALLEMAGNE						1 116 250,00	5,06
DE000BAY0017 BAYER			EUR	17 000		772 650,00	3,50
DE000KSAG888 K S NOM			EUR	20 000		343 600,00	1,56
TOTAL ESPAGNE						458 240,00	2,08
ES0109067019 AMADEUS IT GROUP CL.A			EUR	8 000		458 240,00	2,08
TOTAL FRANCE						15 236 080,00	69,05
FR0000035818 ESKER			EUR	2 000		250 400,00	1,13
FR0000044448 NEXANS			EUR	5 000		385 250,00	1,75
FR0000051807 TELEPERFORMANCE			EUR	2 000		238 800,00	1,08
FR0000052680 OENEO			EUR	35 000		490 000,00	2,22
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	6 000		959 040,00	4,35
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	20 000		1 246 200,00	5,64
FR0000120321 L'OREAL			EUR	2 500		983 000,00	4,45
FR0000120578 SANOFI			EUR	9 000		913 320,00	4,14
FR0000120693 PERNOD RICARD			EUR	5 000		789 250,00	3,58

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120966 BIC			EUR	7 000		437 150,00	1,98
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY			EUR	1 400		1 002 960,00	4,55
FR0000121329 THALES			EUR	2 500		332 750,00	1,51
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	3 500		578 060,00	2,62
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	4 500		706 410,00	3,20
FR0000125486 VINCI			EUR	7 000		735 140,00	3,33
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	20 000		1 208 600,00	5,48
FR0006174348 BUREAU VERITAS			EUR	20 000		470 200,00	2,13
FR0010340141 AEROPORTS DE PARIS			EUR	6 000		671 400,00	3,04
FR0012435121 ELIS			EUR	15 000		249 900,00	1,13
FR0012757854 SPIE			EUR	15 000		412 800,00	1,87
FR0013269123 RUBIS			EUR	25 000		531 000,00	2,41
FR0013280286 BIOMERIEUX			EUR	9 000		826 380,00	3,75
FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES			EUR	10 000		352 950,00	1,60
FR001400AJ45 MICHELIN			EUR	16 000		465 120,00	2,11
TOTAL IRLANDE						394 500,00	1,79
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP			EUR	12 500		394 500,00	1,79
TOTAL PAYS-BAS						1 855 686,52	8,41
NL0000226223 STMICROELECTRONICS			EUR	10 000		409 850,00	1,86
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	52 260		951 236,52	4,31

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
NL0015000IY2 UNIVERSAL MUSIC GROUP			EUR	20 000		494 600,00	2,24
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						1 640 444,98	7,43
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 640 444,98	7,43
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 223 244,98	5,54
TOTAL FRANCE						1 223 244,98	5,54
FR0010466938 OAT 4,25%07-25102023	03/05/2007	25/10/2023	EUR	600 000	4,25	624 059,01	2,82
FR0011619436 OAT 2,25%13-25052024	12/11/2013	25/05/2024	EUR	600 000	2,25	599 185,97	2,72
TOTAL Titres participatifs						417 200,00	1,89
TOTAL FRANCE						417 200,00	1,89
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	1 400		417 200,00	1,89
TOTAL Titres d'OPC						1 224 716,00	5,55
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						1 224 716,00	5,55
TOTAL FRANCE						1 224 716,00	5,55
FR0010466128 PLUVALCA ALTERNA PLUS FCP 3DEC			EUR	30 000		483 000,00	2,20
FR0010838722 CPR FOCUS INFLATION I FCP 3DEC			EUR	700		115 640,00	0,52
FR0013180288 PLUVALCA RENTOBLIG I SI.3DEC			EUR	4 000		439 880,00	1,99
FR001400CCK0 PLUV.GL.BLOCKCHAIN EQ.I SI.3D			EUR	20		186 196,00	0,84
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FRANCE						-55 250,00	-0,25
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-55 250		-55 250,00	-0,25
TOTAL AUTRES PAYS						55 250,00	0,25
FESXZ3F00002 STX50E-EUX 1223			EUR	-130		55 250,00	0,25

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*